



Pernod Ricard

Attribution de *stock options* soumises à condition de performance Monsieur Pierre Pringuet, Directeur général de Pernod Ricard

Attribution de *stock options* soumises à condition de performance

Le 27 juin 2012, le Conseil a autorisé un Plan global annuel de *stock options* et d'actions de performance au bénéfice de 1 060 collaborateurs.

Concernant plus particulièrement l'attribution au profit de Monsieur Pierre Pringuet, les modalités arrêtées sont les suivantes :

- Volume : 60 000 *stock options* soumises à condition de performance;
- Prix d'exercice : 78,93 €
- Condition de performance :
 - 30 000 *stock options* soumises aux conditions cumulées suivantes :
 - o dans un premier temps, une condition de performance interne à travers l'atteinte de l'objectif de résultat opérationnel courant du Groupe examinée pour moitié sur les comptes clos à fin juin 2013 et fin juin 2014.

A l'issue de cette période, les options exerçables seront soumises à la condition de performance externe suivante :
 - o surperformance du titre de Pernod Ricard (Total Shareholder Return) par rapport à la performance globale de l'indice CAC 40 majorée de 1 point par an. Cette condition sera évaluée pour moitié au 27 juin 2015 et pour moitié au 27 juin 2016.
 - 30 000 *stock options* soumises à la seule condition de performance externe telle que détaillée ci-dessus.

Par ailleurs, le conseil a imposé à Monsieur Pierre Pringuet de conserver, jusqu'à la fin de son mandat, un volume de 25% des titres issus des levées d'options de ce plan.